

**EN BREF
JUIN/JUILLET 2015**

Adresse postale : av. Roosevelt 50 bte 182
1050 BRUXELLES
Localisation : av. Buyl 125 – Ixelles
Tél. 02.650.20.19 – Fax : 02.650.42.22
E-mail : sipp@admin.ulb.ac.be
Site Web : <http://www.ulb.ac.be/sipp>

1. LE TRAVAIL DES JOBISTES - RAPPEL

Vous engagez des jobistes ? Nous vous rappelons que ce travail est régi par l'A.R. du 3 mai 1999 relatif à la protection des jeunes au travail, modifié par l'A.R. du 23 octobre 2006.

Cet A.R. rappelle l'obligation d'effectuer une analyse des risques et de prendre des mesures de prévention en vue d'éviter les risques, de prévenir et/ou de limiter les dommages.

Certains types de travaux sont interdits.

Pour plus de détails, consultez le site du SPF Emploi, Travail et Concertations sociales.

Lien vers l'A.R. : <http://www.emploi.belgique.be/moduleTab.aspx?id=638&idM=102>

Lien vers l'explication de l'A.R. : <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=638>

**2. FERMETURE DU MAGASIN DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL DURANT
LES VACANCES D'ETE**

Le magasin des vêtements de travail ferme ses portes durant les vacances d'été **du 1^{er} au 29 juillet 2015** inclus.

**3. PLAINE : SUSPENSION DE LA PERMANENCE POUR LA RECOLTE DES DECHETS
CHIMIQUES**

La permanence pour la récolte des déchets chimiques sur les campus de la Plaine est supprimée **le mercredis 29 juillet et 5 août 2015**.

**4. ANDERLECHT ET GOSSELIES : SUSPENSION DE LA PERMANENCE POUR LA
RECOLTE DES DECHETS CHIMIQUES**

La permanence pour la récolte des déchets chimiques sur les campus d'Anderlecht et de Gosselies est supprimée **les jeudis 30 juillet et 13 août 2015**.

